



« Épidémies, vaccinations et société »

Communiqué

Pour leur première séance commune, le 6 février 2015, l'Académie des Sciences d'Outre-Mer et l'Académie nationale de Pharmacie ont choisi de traiter un thème touchant à la prévention des maladies infectieuses qui est une priorité de la Société au niveau mondial.

Les maladies infectieuses peuvent être divisées en deux catégories : les maladies à prévention vaccinale telles que la rougeole, la rubéole, la poliomyélite, et les maladies qui, à l'heure actuelle, ne peuvent être prévenues que par des mesures d'hygiène spécifiques, par des médicaments prophylactiques (paludisme) et / ou par des conseils visant à prévenir les comportements à risque (infections à virus Ebola, VIH, VHC...)

La vaccination est une des plus grande avancées de la médecine. Elle a permis, il y a quelques décennies, l'éradication de la variole et la chute drastique des cas de poliomyélite au niveau mondial.

Cette formidable réussite ne doit pas masquer les problèmes :

- les maladies à prévention vaccinale comme la poliomyélite continuent à sévir dans les pays en voie de développement qui refusent la vaccination ou dont les conditions politiques / économiques ne permettent pas une couverture vaccinale suffisante ;
- dans les pays industrialisés, la négligence, le rejet de la vaccination par une partie de la population font resurgir des épidémies telles que la rougeole et son cortège de complications allant des plus bénignes au plus graves (pneumonies sévères, encéphalites, décès) ;
- les échanges internationaux favorisent la résurgence d'infections dans les pays où la couverture vaccinale est insuffisante ;
- des fléaux tels que le sida, l'hépatite C, l'infection à virus Ebola, le paludisme restent aujourd'hui privés de réponse vaccinale et témoignent de la fragilité de certains pays à l'égard de nombreux risques épidémiques

Devant cette situation, l'Académie des Sciences d'Outre-Mer et l'Académie de Pharmacie rappellent que :

- le bénéfice vaccinal excède très largement les risques inhérents à tout traitement ;
- la vaccination constitue une protection individuelle pour un bénéfice collectif et évite la prise en charge des maladies et le coût économique des épidémies.

Elles recommandent que :

- la vaccination soit considérée comme une priorité et puisse être accessible à tout un chacun, quel que soit son niveau de revenus ;
- la surveillance épidémiologique soit renforcée dans les pays en développement, notamment pour dépister le risque de maladies émergentes ou ré-émergentes, afin que des mesures de prévention, lorsqu'elles existent, puissent être mise en place à temps ;
- des programmes de recherche pour la mise au point de vaccins visant à lutter contre les infections non encore prévenues par la vaccination soient développés ;
- une information scientifiquement fondée soit mise en place dans le cadre de l'éducation à la santé pour tous.